

Compte rendu de la réunion de l'ACIC/SCTP SA tenue ce 22 septembre 2016.

1. De la participation :

• Bureau du Conseil d'Administration de l'ACIC.

- Charles Médard Ilunga : Président du Conseil d'Administration ;
- César Lubamba Ngimbi : Premier Vice-Président ;
- Flory Maswa Mbibasala : Deuxième Vice-Président ;
- Jean Bernard Tshiasuma : Secrétaire Général ;
- Jean-Paul Umondi : Chargé des Finances ;
- Francis Civava Kasi : Chargé des Finances Adjoint.

•

• Membres de la section locale ACIC/SCPT SA.

- Kimbembe Mazunga : Ir Civil Mécanicien, Directeur Général ;
- Banguka Lewhis : Ir Civil Métallurgiste ;
- Kalenga Katamba : Ir Civil Electricien ;
- Mbandi Kabanga : Ir Civil Electricien ;
- Bialuanga Muana : Ir Civil des Mines, Président de la section ;
- Bukasa Binene : Ir Civil Métallurgiste ;
- Pumbuzi Vinane : Ir Civil des Constructions ;
- Nsimba Ntsiama : Ir Civil Electricien ;
- Nzita Tona Zany : Ir Civil Mécanicien ;
- Kabwika Kazadi : Ir Civil Electricien ;
- Kumbodimo Milakono : Ir Civil Mécanicien ;
- Malundama Kasa : Ir Civil Mécanicien ;
- Mandiangu Biselu : Ir Civil Mécanicien ;
- Mafuta Muzinga : Ir Civil Mécanicien ;
- Lelo Simbu Sasi : Ir Civil Mécanicien ;
- Labu Meya : Ir Civil Mécanicien ;
- N'Landu Mbala : Ir Civil Mécanicien ;
- Mavungu Nzinga : Ir Civil Electricien, Secrétaire de la section ;

Excusés.

- Dzogolo Mbangu : Ir Civil des Constructions ;
- Mananga-ma-Ngoma : Ir Civil Mécanicien ;
- Kiabilua Masala : Ir Civil Mécanicien ;

- Batantu Biambonga : Ir Civil Mécanicien ;
- Amboko Kakule : Ir Civil Electronicien ;
- Ntantu Lukombo : Ir Civil Mécanicien ;
- Paku Muana Bila : Ir Civil Mécanicien ;

1. **Lieu :**

Salle des réunions de la Direction Générale de la SCTP SA.

1. **Déroulement de la réunion.**

La réunion de ce jeudi 22 septembre 2016 des Ingénieurs Civils de la SCTP SA a connu cinq moments forts, à savoir :

- le mot du Directeur Général de la SCTP SA ;
- le mot du Doyen des Ingénieurs Civils présents de la SCTP SA ;
- le mot du Président de l'ACIC/ section locale SCTP SA
- l'adresse du Président du Conseil d'Administration de l'ACIC
- les échanges.

Le Directeur Général de la SCTP SA, l'Ingénieur Civil Kimbembe, a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'ACIC. Il les a informés qu'il est à la tête de la SCTP SA depuis avril 2015 avec une vingtaine d'Ingénieurs Civils au sein de la société et beaucoup de défis à relever. C'est une tâche difficile mais pas impossible surtout qu'il a défini l'Ingénieur Civil comme étant l'homme que Dieu a mis sur terre pour parachever son œuvre.

Dans son entendement, les Ingénieurs Civils ne doivent pas être cloisonnés dans leurs coins, mais plutôt constituer des « Task Force » pour réfléchir sur les actions à mener pour le développement non seulement de la société mais aussi de tout le pays.

Il a par la suite exhorté le Président de la section de l'ACIC/SCTP SA d'être plus entreprenant pour redynamiser les activités de la section.

Quant au doyen des Ingénieurs Civils de la SCTP SA présents dans la salle, l'Ingénieur Dagobert BUKASA, il a estimé que chaque rencontre des Ingénieurs Civils permet de raffermir les liens entre membres qui sont appelés à collaborer. C'est toujours un endroit idéal pour formuler les attentes des uns et des autres.

Le Président de la section ACIC/SCTP SA, l'Ingénieur Civil Mathieu Bialuanga a, après la présentation des membres de la section, réitéré la

bienvenue aux membres du Bureau du Conseil d'Administration. C'est une satisfaction de tous les membres dans la mesure où l'entreprise doit vendre son image de marque par la qualité de ses cadres avec un nombre important d'Ingénieurs Civils. L'assistance est plus disposée à écouter la communication du Bureau du Conseil d'Administration.

Après la présentation des membres du Bureau du Conseil d'Administration, le Président du Conseil d'Administration, l'Ingénieur Civil Charles Médard ILUNGA, a tenu à remercier les Ingénieurs Civils pour la confiance placée en sa modeste personne à l'élysant comme Président du Conseil d'Administration de la Corporation le 12 mars 2016.

Pour le Président du Conseil d'Administration, l'ACIC doit être une association crédible, forte et vivante. En 28 ans d'existence, le commun de mortel ne connaît pas l'ACIC. L'actuel Conseil d'Administration veut imprimer une dynamique nouvelle à la corporation. Il s'est donné pour première tâche de faire l'état des lieux de l'association par des visites à la base pour réunir les attentes des uns et des autres.

C'est ainsi que le Président du Conseil d'Administration a effectué tour à tour la visite des sections provinciales ci-après : Kongo Central (Inga), Grand Kasai, Grand Kivu et Katanga (Lubumbashi et Kolwezi). Non seulement certaines sections provinciales sont dans l'abandon total, mais aussi et surtout il a constaté que l'Ingénieur Civil est dans son boulot. Mais il est mal connu.

Dans la poursuite de visite des sections locales de Kinshasa, le Conseil d'Administration s'est fixé comme objectif entre autre la rencontre avec les Employeurs des Ingénieurs Civils aux fins d'avoir leurs avis sur leurs prestations.

Le Conseil d'Administration est donc venu sensibiliser les Ingénieurs Civils qui doivent, par leurs capacités, prouver qu'ils sont au centre de l'émergence. Il faut une visibilité du métier d'Ingénieur Civil. Avant la fin de cette année, l'ACIC compte organiser la « journée de l'Ingénieur Civil » afin de montrer aux Gouvernants la masse critique des Ingénieurs Civils que la République peut capitaliser pour son développement.

Pour ce faire, le Conseil d'Administration est aussi en instance de rencontrer les instances du pays, notamment, la Présidence de la République, l'Assemblée Nationale, le Senat et le Gouvernement aux fins

que tous ces organes comptent sur l'apport de l'Ingénieur Civil dans l'émergence du pays.

L'Ingénieur Civil doit continuellement réfléchir sur le développement. C'est la raison d'être de la mise en place d'un club des entrepreneurs parce que l'Ingénieur Civil est un concepteur.

Poursuivant son adresse, le Président du Conseil d'Administration de l'ACIC a informé ses collègues que toutes les activités de l'Association doivent être organisées autour d'un budget. Pour éviter que chaque section évolue à sa vitesse, le Conseil d'Administration centralise les cotisations par voies bancaires. Les numéros des comptes bancaires de l'Association ont déjà été communiqués. Chaque section provinciale aura un sous-compte.

Le Président du Conseil d'Administration a informé ses collègues de l'existence du siège de l'ACIC sur l'avenue Lokelenge n° 2, Apt 203, à côté de LOUPIO dans la Commune de Ngaliema. L'Association dispose d'un site web www.acic.cd. Pour le moment, le Conseil d'Administration s'attelle à l'inventaire exhaustif de tous les Ingénieurs Civils vivant en RDC pour fixer la date de l'Assemblée Générale qui déterminera entre autre les modalités et les taux des cotisations.

En effet, le Conseil d'Administration compte proposer à l'avis de l'Assemblée Générale des cotisations échelonnées au prorata des moyens et du rang social de chaque membre. Si les membres cotisent régulièrement, le Conseil d'Administration pourra disposer des fonds pour financer les projets présentés par les Ingénieurs Civils sous certaines conditions avantageuses aussi bien pour l'entrepreneur que pour l'Association.

Avant de passer au volet échange, le Président du Conseil d'Administration a également informé ses collègues de l'élaboration en cours de la charte de l'Ingénieur Civil. Un espace dans les médias sera réservé pour permettre à l'Ingénieur Civil de faire connaître son métier.

Au chapitre des échanges, il a été observé que le dernier Ingénieur Civil de la SCTP SA a été engagé en 1988 soit il y a 28 ans. La problématique de la relève lors de la mise en retraite de ceux qui sont opérationnels se posera avec beaucoup d'acuité.

En outre, pendant que l'union fait la force, les Ingénieurs Civils sont peu associatifs. Une délégation de la Banque Africaine de Développement a fait un constat selon lequel aucune entreprise congolaise ne gagne les marchés des travaux financés par la BAD.

A la fin du mois d'octobre, le Conseil d'Administration va organiser un diner- Assemblée Générale Ordinaire. Pour y prendre part, il faut être en ordre de cotisation de 15\$x6, soit 90 \$ pour chaque membre. Le point important de cette AGO est l'harmonisation des textes des statuts de l'ACIC et ceux de l'AZIC.

Le Secrétariat du Bureau du Conseil d'Administration a remis deux exemplaires des statuts à la section qui est appelée à examiner en commission et faire des propositions lors de l'AGO.

Commencée à 14h15, la séance est levée à 15h55

LE RAPPORTEUR

Innocent MAVUNGU NZINGA
Secrétaire de la section ACIC/SCTP SA